



REGLEMENTATION

Les équipes sont composées de 5 joueurs sur le terrain + 2 remplaçants.

Chaque équipe doit intégrer au moins 2 filles avec au minimum 1 fille sur le terrain.

*Les équipes exclusivement féminines ont un classement privilégié.

Les remplaçants sont en attente sous les poteaux.

La rentrée du remplaçant a lieu à la sortie du joueur à remplacer sur une situation d'attaque.

Plusieurs entrées et sorties du même joueur sont autorisées.

Les matchs sont annoncés par la sono.

A l'annonce des matchs et de leur nom, les équipes doivent se tenir prêtes sur le bord du terrain avec les chasubles spéciales Esprit Beach ou les tenues officielles des équipes.

Le début et la fin des matchs préalablement annoncés par la Table de marque sont confirmés par le coup de sifflet de l'arbitre central.



REGLEMENT TERRAIN

Seul l'engagement au centre du terrain en début de partie se joue au pied, ballon posé au sol.
Si le ballon sort directement en touche (sans faire de rebond), le ballon est rendu à l'adversaire au centre du terrain.

Si le ballon sort en ballon mort (même indirectement), le ballon est rendu à l'adversaire au centre du terrain.

Toutes les remises en jeu se jouent par un touché du sol avec le ballon avant de le passer à un partenaire.

Le joueur effectuant la remise en jeu ne peut porter le ballon. Passe obligatoire.

L'adversaire en défense doit se tenir derrière une même ligne (imaginaire) à trois mètres.

Pour empêcher l'adversaire de marquer, le défenseur doit le **toucher à deux mains simultanément** sur la partie haute du corps (partie tee shirt/chasuble et short).

Après trois touchés, le ballon change de camp.

Au cas où le porteur du ballon est touché au moment où il plonge les 2 pieds décollés du sol, pour marquer, l'essai est accordé.

L'équipe qui a encaissé un essai effectue la remise en jeu à la main au centre du terrain en gardant le bénéfice du ballon.

Sur en avant et sortie en touche, le ballon est donné à l'adversaire qui le joue comme une remise en jeu suite à un touché.

Les interceptions sont autorisées car elles font partie du jeu.

Toutefois, la tentative d'intervention, si elle échoue, est considérée comme de l'anti jeu qui est sanctionné par une exclusion de 2 minutes.

Le ballon est redonné à l'adversaire à l'endroit de « l'en avant volontaire ».

Tout joueur ne respectant pas l'esprit, les règles, l'adversaire et l'arbitre est exclu par l'arbitre jusqu'à la fin du match en cours.